

Séance Ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle de l'hôtel de ville, le lundi 19 septembre 2016 à 20h.

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE.**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**
 - 2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. **QUESTIONS DU PUBLIC**
 - question d'ordre général;
 - durée maximale : 20 minutes;
 - chaque intervenant doit s'identifier;
 - le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.
4. **OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS.**
5. **SERVICES MUNICIPAUX**
 - 5.1 **Protection contre les incendies**
 - 5.2 **Urbanisme, aménagement et environnement**
 - 5.3 **Loisirs et culture**
 - 5.3.1 fonds de visibilité cartier énergie éolienne – recommandations pour 2015-2016
 - 5.3.2 entente de développement culturel – intérêt de la ville de Gaspé
 - 5.4 **Travaux publics**
 - 5.4.1 modification résolution 16-08-016 pour la mise en place de l'interprétation – Berceau du Canada
 - 5.4.2 acceptation d'une offre de service – Essais de traitabilité pour évaluer l'applicabilité de la filtration directe – Mise aux normes de l'eau potable à Rivière-au-Renard
 - 5.4.3 adoption du programme de recherche et correction des branchements inversés de la ville de Gaspé
 - 5.5 **Services administratifs et aéroport**
 - 5.5.1 prolongation de contrats à l'aéroport
 - 5.5.2 comptes du mois;
 - 5.6 **Services juridiques et Greffe**
 - 5.6.1 cession de terrain en faveur de la Ville de Gaspé - Virée rue Girard
 - 5.7 **Direction générale**

5.8 Ressources humaines

6. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

7. AVIS DE MOTION

7.1 AVIS DE MOTION

8. RAPPORT DES COMITÉS

9. AFFAIRES NOUVELLES

10. QUESTIONS DU PUBLIC

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

11. FERMETURE DE LA SÉANCE



**Isabelle Vézina,
Greffière**